

**Pour défendre les services publics,**

**la FSU s'engage au quotidien**



Centre

FSU Centre

10 rue Molière  
45000 Orléans  
centre.fsu.fr

06 06 95 31 51 / 07 71 69 58 90

**E**n décembre 2018, les fonctionnaires seront appelé-e-s à élire leurs nouveaux et nouvelles représentant-e-s dans un contexte inédit de remise en cause de leurs statuts et de leurs droits, et plus largement dans un contexte de fort désinvestissement de l'État pour tous les services publics, pour tous les services aux publics.

Les mouvements se multiplient depuis des mois sous des formes variées, et fusionnent parfois, pour contester et dénoncer des conditions de travail qui se dégradent, un accueil du public de plus en plus souvent indigne, des choix politiques qui favorisent les privilégié-e-s et les comportements individualistes. La FSU est toujours présente dans ces luttes : elle est au cœur des actions qui se veulent unitaires, elle soutient les personnels hospitaliers, les cheminots, les associations de défense des biens communs...

Le gouvernement actuel, avec ses affidés au Parlement, mène des réformes TGV : lancé à pleine vitesse, le regard rivé sur son objectif libéral, il se refuse à voir les petites gares et les lignes dites secondaires (le monde rural, les précaires, les retraité-e-s peu mobiles, les quartiers défavorisés...). Obsédé par la croissance et la compétitivité de quelques-un-e-s, il se refuse à voir les inégalités se creuser, l'hostilité croissante de ces exclu-e-s pour les institutions, malgré les alertes récurrentes. Bref, ces premiers de cordée là coupent allègrement la corde une fois arrivés au sommet.

La FSU se bat pour faire arrêter ce rouleau compresseur. Elle se bat pour empêcher l'abandon au secteur privé de missions publiques qui ne seraient utiles qu'aux actionnaires, des mises en concurrence qui ne garantissent aucun avantage pour les usager-e-s, des réductions de moyens

publics pourtant nécessaires. En d'autres termes, le combat de la FSU se situe bien pour l'intérêt général, contre les intérêts particuliers d'une classe dominante.

Après le statut des cheminots, le gouvernement veut s'attaquer au statut des fonctionnaires. Il prépare la réduction voire la disparition des instances (CAP, CHSCT) qui permettent de défendre les droits des agent-e-s et de vérifier l'égalité de traitement. Cela élargirait la porte au recrutement de contractuel-le-s subordonné-e-s à leur employeur, en lieu et place de fonctionnaires neutres et indépendant-e-s, indispensables au service de l'intérêt général.

Sans opposition forte, sans militant-e-s fermes dans toutes les instances où les agent-e-s sont représenté-e-s, sans contre-argumentation pour démontrer le besoin d'un maintien des services publics et du statut de la Fonction publique, c'est le modèle social français qui sera mis à terre. La FSU n'accompagnera pas ces reculs pour grappiller quelques aumônes. Par ses attaques contre le statut, le gouvernement affaiblit la démocratie, notamment la démocratie sociale. En participant massivement au scrutin et en votant majoritairement pour la FSU, les agent-e-s montreront leur attachement aux principes contenus dans le statut et à la démocratie sociale.

À travers cette publication, la FSU et ses syndicats tiennent à rappeler leurs valeurs et certaines des actions qu'elles ont menées en région Centre Val-de-Loire.

La Fonction publique est un pilier du modèle social de notre pays : elle joue un rôle essentiel dans la cohésion sociale et contribue à limiter l'injustice sociale. Préservons-là ensemble. En décembre 2018, votez et faites voter pour la FSU et ses syndicats. ■

## SOMMAIRE

- > Page 1 : Édito
- > Page 2 : Services publics ; Formation professionnelle ; CIO ; École rurale
- > Page 3 : Salaires ; Dialogue social ; Santé au travail ; Précarité ; Territoriale
- > Page 4 : La FSU, ses syndicats, sa conception du syndicalisme

<http://www.fsu.fr/>

29 > 06  
NOV DEC

**Votez !**





## La formation professionnelle,

## un enjeu régional

### Poil à gratter de la région et du patronat, la FSU combat les politiques inégalitaires.

Depuis la loi NOTRe de 2015, les régions sont en charge de la formation professionnelle. Initiale ou continue, sous statut scolaire ou par apprentissage, publique ou privée, elle est un enjeu politique majeur. D'où les lobbyings intenses du patronat et des régions auprès du gouvernement. D'où le travail mené aux niveaux académique et régional par la FSU Centre pour apporter ses analyses, ses valeurs.

Derrière leurs oppositions, pour des raisons financières et de pouvoir, représentants patronaux et régions ont en commun de vouloir développer l'apprentissage. Pourtant, cette voie de formation discriminante sélectionne ses jeunes et les effectifs plafonnent malgré l'accumulation des incitations financières. Quant au gouvernement, il met en place de nouvelles mesures libérales pour rapprocher le statut d'apprenti de celui des autres salariés, pour réduire les droits, pour mélanger formation initiale et formation continue.

La FSU intervient dans toutes les instances concernées, seule parfois, pour défendre une vision équilibrée de la formation professionnelle, qui commence par une orientation choisie, qui favorise l'élévation des niveaux de qualification et qui prépare aux métiers de demain. Pour la FSU en effet, la formation professionnelle ne peut se réduire à une préparation aux besoins actuels des entreprises, ce que favorise trop souvent l'apprentissage.

La FSU et ses syndicats interviennent en CAEN<sup>1</sup> et au CREFOP<sup>2</sup> sur la carte des formations initiales qui y est présentée chaque année, afin de soutenir une offre de formation qui réponde aux besoins du plus grand nombre et recherche l'équilibre au sein du territoire.

La FSU et ses syndicats organisent des stages régionaux pour mieux faire connaître les enjeux des politiques mises en œuvre, la façon dont le patronat cherche à faire évoluer la formation initiale et à préparer voire modeler les futurs travailleurs. C'est ainsi qu'à l'automne 2017 le stage intitulé « Culture d'entreprise ou culture commune ? » décryptait le rôle joué par les mini-entreprises qui se multiplient dans les établissements scolaires pour diffuser un certain esprit d'entreprise favorisant l'individualisme et soumission à la hiérarchie, contraire aux valeurs portées par la FSU et à l'épanouissement des salariés. ■

<sup>1</sup> Commission académique de l'Éducation nationale

<sup>2</sup> Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle.

## Les services publics, des biens communs à préserver

### Le gouvernement a renié sa promesse de consulter la population ; la FSU s'en est chargée.

Le devenir des services publics devait être préparé en toute transparence, avec une consultation de la population (restée confidentielle) suivi d'un rapport établi par des « experts » en mars 2018. Ce dernier, qui n'a été révélé que grâce à une fuite en plein été, ne servira qu'à justifier la réduction des coûts des services publics pour l'État et non à

proposer de meilleurs services publics.

La FSU Centre-Val de Loire n'étant pas dupe, elle a organisé à Tours le 7 avril dernier une journée de débats, avec l'appui de Convergence Services Publics, autour de cette question centrale : quels services publics voulons-nous pour le XXI<sup>ème</sup> siècle ? Plus de cent participants ont échangé sur des thèmes aussi essentiels que la gestion de l'eau dans les communes (régies, contrôle citoyen, transparence), la restauration collective (circuits courts, lien avec les maraichers

bio, cuisines centrales intercommunales, approvisionnement des écoles, des EHPAD, voire des hôpitaux), la santé (accès aux soins, déserts médicaux, restructuration hospitalière), les transports (ferroviaires, mais aussi urbains) ou l'éducation (mission régaliennne, à préserver de toute instrumentalisation libérale).

Plus que jamais, il faut défendre les services publics. C'est un signe d'égalité entre tous les citoyens. C'est cette société-là que la FSU veut pour demain... ■

## CIO et psychologues de l'Éducation : la FSU toujours



### à la pointe du combat

### La FSU a toujours été moteur pour défendre les services publics d'information et d'orientation de l'Éducation nationale.

En 2017, elle a obtenu la création d'un corps unique regroupant les ex psychologues scolaires et les ex conseillers d'orientation-psychologues. Lors de l'élection à la nouvelle CAPA, la FSU a été plébiscitée dans l'académie : 58,45 % des suffrages. Depuis avril 2018, elle est à l'origine de nombreuses actions (pétition, manifestations, rassemblements,

audiences, distribution de tracts, interpellation des élus, débats...) pour empêcher le transfert aux régions des délégations de l'ONISEP et la disparition des CIO, lieu essentiel aux psychologues du 2<sup>nd</sup> degré (ex co-psy) pour exercer leur métier et accueillir les publics scolaires et non scolaires (décrocheurs, jeunes arrivant de l'étranger, adultes...). Le gouvernement veut mettre l'orientation et plus largement l'école au seul service des besoins économiques locaux et immédiats. La FSU refuse cette vision étriquée et inadaptée... ■

## L'école rurale, un combat permanent

### L'école en milieu rural n'a jamais été à ce point menacée dans notre académie.

Si la FSU partage les objectifs du gouvernement pour soutenir l'éducation prioritaire (REP et REP+), il s'insurge contre le siphonnage de postes effectué en contrepartie dans les écoles rurales, faute de moyens accrus.

En alertant nos responsables locaux sur les risques majeurs de fractures sociales et territoriales, notamment lors des Comités Techniques Académiques et Départementaux, la FSU a permis de limiter les dégâts au sein de nombreux Regroupements Pédagogiques Intercommunaux

ou écoles non regroupées. Sentant le danger, le ministère a fini par donner de fortes préconisations aux IA pour favoriser les effectifs plus réduits en cycle II au sein des écoles rurales.

Quant aux « conventions rurales », la FSU veut en tirer le meilleur avec pragmatisme : il s'agit d'en utiliser les moyens (100 postes, ces 2 dernières années) sans pour autant créer des déserts scolaires, des regroupements beaucoup trop concentrés qui seraient un élément supplémentaire de l'abandon des territoires ruraux par le Service Public. ■

## **Salaires : individualisation**

### **et dégradations en vue**

#### **Entre austérité et idéologie libérale, même le "mérite" ne sera pas payant.**

Le gouvernement précédent avait amorcé en fin de mandature un début de revalorisation des carrières et consenti à augmenter de 1,2 % la valeur du point d'indice, après 7 ans de gel. Malgré ses insuffisances, la FSU avait signé le protocole PPCR car il laissait espérer un gain pour l'ensemble des agents. Pour autant, il ne s'agissait pas, pour la FSU, d'un solde de tout compte et elle a œuvré pour que la mobilisation sur les rémunérations continue.

Avec le président Macron, il n'y a plus de faux-semblant : aucun rattrapage salarial n'est prévu. Pire, il s'agit

désormais de modifier la structure des rémunérations en donnant plus de poids aux indemnités et moins au traitement indiciaire, de reconnaître plus le « mérite » comme levier de gestion des ressources humaines. L'espoir de « maintien » du pouvoir d'achat ne sera lié qu'au déroulement de carrière. La FSU combattra cette politique qui ne répond pas aux attentes des agents et est contraire aux principes de la Fonction publique. ■



## **Santé au travail : des CHSCT**

### **essentiels mais menacés**

#### **Efficaces, donc gênants pour la hiérarchie, les CHSCT risquent de perdre leur spécificité.**

La santé au travail est un enjeu capital : humain, social, politique, économique. Elle s'oppose à la maladie, mais aussi à la souffrance au travail. Lorsque les délais sont intenable, que les injonctions se contredisent, que l'écart entre le prescrit et le réalisable se creuse, la conscience professionnelle de l'agent est mise devant une situation d'échec. Alors s'installent mal-être moral et physique, stress, burn-out, conflit intérieur sans solution.

Les élus de la FSU agissent dans les Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) pour aider les collègues à retrouver des marges de manœuvre, à reprendre la main sur leur métier.

Le CHSCT est une instance représentative du personnel, doté de pouvoirs délibératifs pour l'ensemble des questions de santé, de sécurité, et de qualité de vie au travail. Son avis, consultatif, a pour finalité la prévention des risques dans tous ces domaines. Ses membres multiplient les visites d'établissements et de services, enquêtent suite à des accidents graves ou à des incidents répétés qui entraînent des risques pour les personnels, analysent

les fiches des registres santé et sécurité au travail (SST) et de danger grave et imminent (DGI).

Les élus FSU sont majoritaires au CHSCT Académique et dans les CHSCT du 18, du 28, du 37 et du 41 ; ils y assurent la charge de secrétaires. Forces de proposition, ils œuvrent depuis 2012 pour que les protocoles de remontée des fiches RSST soient mis en place et respectés, ils préparent visites et enquêtes, ils examinent des thèmes tels que la gestion des fins de carrière ou l'accueil des personnes en situation de handicap. Ils bénéficient de formations auprès d'experts.

S'ils ne peuvent pallier l'absence de médecine du travail, les élus FSU favorisent un changement de regard sur notre travail. Ils militent pour une approche objective des situations-problèmes. Ils mobilisent les CHSCT pour affirmer qu'il n'y a pas de fatalité dans la dégradation des conditions de travail, et que les atteintes à la santé par le travail ne font pas partie des risques du métier, mais des problèmes à comprendre et à résoudre.

La FSU continuera à investir et à défendre cette instance aujourd'hui menacée par une réforme en cours, considérant que l'amélioration des conditions de travail est un facteur important (mais non exclusif) d'amélioration de la qualité du service public. ■

## **Dialogue social : ils veulent tuer le paritarisme !**

### **Les Commissions Administratives Paritaires (CAP) permettent aux représentants élus des personnels d'examiner avec notre employeur tous les aspects de la vie professionnelle (promotions, mutations, congés de formation...).**

C'est là que se sont construites toutes les règles collectives qui favorisent l'égalité de traitement, que le contrôle le plus précis s'exerce, que les situations individuelles plus ou moins difficiles sont abordées, dans la plus stricte discrétion et confidentialité.

C'est ce paritarisme qui permet de défendre l'intérêt général, qui permet aux

syndicats de la FSU de représenter, de défendre, d'informer toute la profession, sans aucune exclusive. Or le gouvernement, dans le cadre d'une prétendue « modernisation » du dialogue social, veut supprimer l'essentiel du rôle de ces commissions. L'opacité et l'arbitraire pourraient devenir la norme, sans contrôle.

Ce gouvernement piétine les acquis collectifs, veut affaiblir les contre-pouvoirs. La démocratie est un frein au développement du libéralisme le plus sauvage, au chacun pour soi.

Les élections professionnelles permettront à toute la profession de montrer son attachement au paritarisme. Il faudra pour cela une participation massive : la FSU et ses syndicats, y consacreront toute leur énergie. ■

## **Précarité dans la fonction publique :**

### **la FSU avec les personnels**

#### **Augmenter le nombre de contractuels aiderait à casser le statut des fonctionnaires. La FSU s'y oppose.**

Le gouvernement prétend « refonder le contrat social avec les agents publics » par un recours accru au contrat plutôt que par des recrutements par concours : ce serait une précarisation supplémentaire des emplois dans la Fonction publique. Les contractuels représentent déjà 20% des effectifs employés dans l'Éducation ! Conditions de vie des personnels, attractivité des métiers, qualité et indépendance du Service Public sont en jeu. La FSU Centre s'engage au quotidien avec les personnels embauchés sur ces contrats



dont certains sont « jetés » brutalement : motions en conseil d'administration, rassemblements, préavis de grève, audiences en Préfectures, auprès du Conseil Régional, au Rectorat... La FSU est déterminée et revendique un plan de titularisation des contractuels. ■

## **Territoriale : des personnels malmenés**

### **Le management libéral des collectivités aggrave les effets de l'austérité budgétaire.**

La FSU se bat sur tous les terrains pour combattre les dégradations des conditions de travail, le non-respect des statuts et des personnels. Si le gouvernement fait peser de nouvelles menaces sur les agents territoriaux (il veut en supprimer 70 000 au cours de la mandature), les collectivités territoriales ont leur part de responsabilité dans les évolutions actuelles. Le conseil départemental du Cher par exemple adopte la même attitude de mépris pour le personnel et pour le dialogue social.

Rien qu'en 2018, la FSU a dénoncé le sort fait aux contractuels qui remplacent certains titulaires en arrêt longue maladie : 800 euros par mois, des contrats stoppés à chaque vacances scolaires, parfois pendant des années. La FSU ne cesse aussi de dénoncer les absences de réponse aux alertes des personnels sur des problèmes de sécurité, sur des situations de souffrance au travail et sur tous les dysfonctionnements, souvent liés aux réorganisations brutales pour faire des économies.

La FSU continuera à résister, à rechercher l'action collective, à défendre la qualité du service public. ■



## Un syndicat pour TOUS, un syndicat pour CHACUN



Personnels du groupe Caisse des dépôts



Assistants sociaux de la Fonction Publique



Personnels de la protection judiciaire de la jeunesse



Instituteurs, professeurs des écoles et PEGC



Personnels d'inspection de l'éducation nationale



Personnels en charge de l'environnement



Personnels de l'enseignement agricole et maritime public



Personnels de l'administration scolaire et universitaire



Personnels des territoires, de l'agriculture et de la mer



Le SNES, pour agir ensemble

Personnels enseignants, d'éducation et d'orientation du 2<sup>nd</sup> degré



Le syndicat des infirmiers et conseillers de santé



Personnels des services culturels



Chercheurs et travailleurs scientifiques assimilés



Enseignants du supérieur



Personnels du service public pour l'emploi, le travail, la formation professionnelle



Personnels de l'éducation populaire et sportive



Personnels de direction de l'éducation nationale



Personnels de l'enseignement professionnel



Enseignants d'EPS et professeurs de sport



Personnels de la fonction publique territoriale



Personnels de l'administration pénitentiaire et des services judiciaires



Personnels du ministère des affaires étrangères

## Quelle conception du syndicalisme à la FSU ?

Pour la FSU, la défense des salariés s'exerce à 3 niveaux : sur le lieu de travail, dans le secteur professionnel et au plan interprofessionnel. Ancré dans les revendications de terrain, le mouvement social est plus efficace s'il est porté par le fameux « Tous ensemble ! », expression des solidarités indispensables dans le monde du travail.

La FSU regroupe des syndicats de métiers et de secteurs dans lesquels les militants, même déchargés, continuent d'assurer un temps de service : ils maintiennent ainsi un lien avec la profession, pour écouter, aider et servir de relais afin de porter la parole et les attentes des salariés.

La FSU défend un syndicalisme de lutte et de progrès social.

Pour être entendue sur ses revendications, la FSU recherche l'action collective afin de créer un rapport de forces favorable, et elle accomplit un travail de fond dans les instances paritaires prévues par les statuts de la Fonction publique : son expertise et sa capacité d'intervention lui permettent à la fois de dire « non » aux régressions et d'être une force de propositions.

Partant du vécu et des aspirations des salariés, la FSU ne conçoit pas ces revendications comme isolées et autosuffisantes : ce n'est qu'en les mettant en relation avec des exigences plus larges, dans des perspectives de progrès social, intellectuel, économique, de démocratie, de refus des discriminations et de nouveaux droits et libertés à conquérir, que des convergences peuvent se

créer. D'où l'implication de la FSU aux côtés du mouvement associatif (ATTAC, RESF, AC!, InterLGBT, Mouvement de la Paix, etc.) et universitaire (création de l'Institut de recherche de la FSU, organisation de colloques, etc.). Mais surtout, le « U » de FSU rappelle notre souci premier de l'unité : unité d'action, avec les autres organisations syndicales, en France comme au plan international, et au-delà, recherche d'un travail commun pour l'élaboration de plates-formes revendicatives unitaires permettant l'émergence d'un puissant mouvement social porteur d'espoirs et de victoires pour tous les salariés et retraités et pour notre jeunesse. ■

## Coordonnées des sections départementales

### FSU 18 - Cher

5 bd Clemenceau  
18000 Bourges  
02 48 24 53 54

### FSU 28 - Eure-et-Loir

19-21 rue des  
grandes pierres  
couvertes  
28 000 Chartres  
06 81 03 68 10  
fsu28.fsu.fr

### FSU 36 - Indre

34 espace Mendès-France  
36000 Châteauroux  
02 54 60 09 96  
fsu36.fsu.fr

### FSU 37 - Indre-et-Loire

Maison des syndicats  
18 rue de l'Oiselet  
37550 St Avertin  
02 47 64 93 01  
fsu37.fsu.fr

### FSU 41 - Loir-et-Cher

Maison des syndicats  
35-37 av de l'Europe  
BP 30836  
41008 Blois Cedex  
02 54 42 03 83  
fsu41.fsu.fr

### FSU 45 - Loiret

10 rue Molière  
45000 Orléans  
02 38 78 00 60  
fsu45@fsu.fr